

L'indemnisation des victimes en droit aéronautique français



Mardi 13 avril 2021 de 14h00 à 17h00

Conférence virtuelle animée par :
Martine Jacquin, avocat à la cour.

Objectifs pédagogiques :

- découvrir ou approfondir les problématiques liées à l'indemnisation des victimes en droit aéronautique français dans le domaine de l'aviation légère ;
- maîtriser la classification des conditions précises : vol international / national, vol à titre gracieux ou onéreux, victime en vol / au sol, présence d'une faute caractérisée du pilote ou non ;
- décrypter les régimes applicables : réglementation et jurisprudence spécifiques ;
- identifier les situations de réparation intégrale ou plafonnée ;
- analyser les conditions de prise en charge par les assureurs et les recours possibles.

Contenu :

L'accident d'aviation est un fait juridique à part entière.

Il fait naître le plus souvent de lourds préjudices corporels et les raisons de sa survenue sont parfois très difficiles à établir.

Cette session sera l'occasion d'exposer clairement les différentes règles de droit applicables au titre de l'indemnisation des victimes.

Force est de constater que le sujet, qui en principe ne devrait poser que des problèmes fondamentaux de responsabilité, est en fait extrêmement complexe dès lors qu'il s'agit de considérer le sort des victimes des accidents aériens.

Prérequis : avocat ou professionnel du droit.

Niveau 2 : approfondissement des connaissances et de la pratique de la matière.

Spécialité : droit des transports.

Information & inscription : [cliquez ici](#)

Conférence financée par le [FIF-PL](#) (prise en charge collective), en déduction de votre budget formation.